

Le financement des pensions en question

Retraites : la République injuste

Au temps où il était premier ministre, Michel Rocard reprenait à son compte les conclusions du Livre blanc (1991) sur les retraites qui soulignait la né-

cessité de réformer le système des pensions. « Ne rien faire, conduirait à subir une augmentation inéluctable des prélèvements à la charge des ménages et des entreprises, retirait finalement en péril la compétitivité de l'économie et aggraverait le chômage. » Il dénonçait « ceux qui pour des raisons politiques à courte vue voudraient flatter l'opinion en niant le problème ».

Cela a été l'attitude du gouvernement Jospin qui s'est borné à flatter en niant la gravité du problème créé par les déséquilibres du régime des pensions. Par anticipation, le premier ministre socialiste de 1991 faisait le procès de l'inaction du premier ministre socialiste de 2001. Chacun a pu entendre son équipe affirmer depuis 1997 que les années de forte croissance allaient se prolonger et qu'ainsi le financement de répartition serait garanti. Sur le marché des fausses certitudes et de la désinformation sociale, la gauche plurielle a essayé de vendre l'idée que la question des retraites était réglée.

La majorité des Français subit les injustices de la République.

Injustices qu'expriment des chiffres et des pourcentages que tout le monde devrait connaître. Par exemple, la retraite des salariés du privé est calculée sur une moyenne de vingt-cinq ans d'activités, alors que dans le secteur public elle est établie sur les derniers mois de la carrière professionnelle. Nul besoin d'avoir le prix Nobel d'économie pour comprendre que ce mode d'évaluation pénalise les gens du privé puisque, en fin de carrière, les salaires atteignent les niveaux les plus élevés. A cette flagrante inégalité s'ajoute le fait que les salariés des entreprises publiques cotisent durant 37,5 années et ceux du privé 40 ans.

Mais la pire des injustices se profile à l'horizon des prochaines décennies. Si l'on

On ne sauvera la politique de répartition qu'en favorisant l'apparition d'autres systèmes

conserve le système actuel, le financement des pensions deviendra mathématiquement impossible : la solidarité entre les générations qu'invoque la gauche pour justifier son attachement au régime intégral de répartition sera impraticable. Confrontée à l'allongement de la durée de vie, d'un côté, et aux effets de la baisse de la natalité de l'autre, la machine étatique des prélèvements ne pourra maintenir le régime des pensions. A moins de croire que deux et deux font cinq, il est évident que, sans correctif, le mé-

canisme de la répartition même que les Français discutaient de la société dans une impasse. Ne pas agir, pour parlerions, les capitaux provenant comme Rocard, ce serait par un acte d'égoïsme collectif condamner notre descendance à la paupérisation.

Durant la campagne présidentielle, Jacques Chirac a fondé l'unité nationale sur les valeurs de la République au premier rang desquelles s'inscrit l'égalité entre les citoyens. Le parti de l'Union de la Majorité présidentielle vient de fournir au chef de l'Etat la force parlementaire que celui-ci réclamait. Dans le programme de l'UMP, figure un chapitre important intitulé « Sauver nos retraites » et, parmi les mesures annoncées, apparaît en bonne place la nécessité d'« assurer l'équité entre les Français notamment entre les fonctionnaires et les salariés du privé ».

Notre Association considère que le rééquilibrage des pensions constitue le terrain d'application naturel de l'éthique sociale conforme à l'idéal républicain prôné par le président de la République.

Les partis de la Majorité présidentielle proposent en outre une diversification du régime des pensions. En effet, on ne sauvera la politique de répartition qu'en favorisant l'apparition d'autres formes de financement, en particulier les fonds d'épargne individuels. Le temps de l'action est venu, répètent les nouveaux ministres ; espérons que le gouvernement agira vite, car la réalité se moque des attermoissements de l'Etat. Pendant

l'égalité, les appareils syndicaux protègent les inégalités profitables aux salariés du secteur public. Peu leur importe la vérité. La défense des retraités à laquelle nous nous consacrons consiste à la rappeler sans cesse en s'inspirant d'une phrase de Montesquieu puisque l'heure est à la célébration des vertus républicaines : « Etre vrai partout même sur sa patrie... Personne n'est obligé de mentir pour elle. »

* Déléguée générale de l'Association Sauvegarde Retraite